

BULLETIN D'INFORMATION SIAO 22

Janvier 2014—N°2



Association Départementale
ACCUEIL ÉCOUTE & VEILLE SOCIALE - Logement Hébergement
Emploi Formation - Ateliers d'insertion

www.adalea.fr



Service Intégré
de l'Accueil & de l'Orientation
des Côtes d'Armor

Edito

Nous commençons une nouvelle année. C'est l'occasion de nous pencher sur les chiffres de l'activité du SIAO. Nous aurions souhaité terminer l'année avec des indicateurs SIAO plus favorables mais malheureusement, nous constatons une progression des demandes insertion en attente qui, inéluctablement, entraîne des délais d'attribution plus longs. En revanche, au niveau de l'urgence, le volume d'appels et de demandes connaît un léger fléchissement en décembre.

Quand une nouvelle année commence on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler... Alors, pour le SIAO, nous espérons que l'année 2014 sera l'année qui connaîtra une baisse des demandes formulées auprès du SIAO, une liste d'attente en diminution, des réponses positives en plus grand nombre, des délais d'attribution raccourcis, etc. Soit une amélioration de nos réponses apportées aux personnes en situation de détresse sociale.

Près de trois années se sont déjà écoulées depuis la sortie des premiers textes législatifs sur le SIAO et si le département des Côtes d'Armor est bien avancé sur la mise en place du dispositif, il reste encore beaucoup de choses à faire et **les projets ne manquent pas pour l'année 2014** :

- La mise en place du volet logement du SIAO
- L'élaboration d'un guide des pratiques partagées des professionnels évaluateurs des structures relais SIAO
- Une nouvelle commission observatoire
- Etc.

En 2014, les SIAO se verront aussi confortés par la loi ALUR (Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové) en cours de discussion à l'Assemblée Nationale, qui va leur consacrer un cadre juridique dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

Ce 2^{ème} bulletin SIAO met l'accent sur l'ouverture de la période hivernale avec une photographie du dispositif urgence. En cette période, c'est aussi l'occasion d'illustrer quelques festivités organisées par les structures sur la période des fêtes de fin d'année durant laquelle les personnes de la rue sont dans une situation d'isolement. Pour ces hommes et ces femmes qui sont souvent en rupture avec leurs familles et leurs amis, le sentiment d'exclusion est encore plus fort à cette période. Vous pourrez lire aussi le portrait d'un agent d'accueil de l'abri de huit de Lamballe, quelques chiffres clés sur l'activité du SIAO ainsi qu'une présentation du point santé de Dinan.

**Enfin, au nom de l'équipe du SIAO,
je vous souhaite une belle et heureuse année 2014.**

Anne-Sophie ABALAIN,
Coordinatrice du SIAO 22

SOMMAIRE

Edito.....	p.1
L'activité du 115 de la période hivernale.....	p.2 à 4
L'actualité des gestionnaires d'hébergement / logement	p.4
Les chiffres clés du volet insertion.....	p.6
Informations diverses.....	p.8



L'OUVERTURE DE LA PERIODE HIVERNALE (1er novembre 2013 - 31 mars 2014)

La période hivernale a débuté le 1^{er} novembre 2013 avec, cette année, une instruction interministérielle du 26 septembre 2013 relative au guide national de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid 2013-2014. Cette instruction a été présentée en Préfecture lors de la réunion d'ouverture du plan hiver le 30 octobre 2013. Elle est aussi disponible sur le site internet de la Préfecture www.cotes-darmor.pref.gouv.fr

QUELQUES POINTS À RETENIR SUR LA MISE EN PLACE DU PLAN HIVER

Un rappel des objectifs :

- Il organise et coordonne la mobilisation des acteurs de la veille sociale et de l'hébergement grâce à un dispositif renforcé des capacités de mise à l'abri.
- Il permet de détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux.
- Il aide à l'anticipation de la sortie de période hivernale.

Les publics concernés :

- les personnes vulnérables.
- les sans abri.
- les personnes en situation de rupture familiale et/ou sociale, inscrites dans des parcours d'errance, en situation d'hébergement ou de logement précaire.
- Les populations étrangères.

Les critères de déclenchement :

- Le niveau de vigilance.
- La température ressentie (en partenariat avec Météo-France, par l'accès direct du 115 et des services de l'Etat aux cartes de vigilance).
- Le taux d'occupation du dispositif d'hébergement.
- Les disponibilités du dispositif d'accueil.

Les niveaux :

- Le niveau 0 : le niveau habituel de vigilance et de fonctionnement à l'année.
- Le niveau 1 : températures entre - 5 et - 10 degrés.
- Le niveau 2 : températures entre - 10 et moins 18 degrés.
- Le niveau 3 : températures inférieures à - 18 degrés.

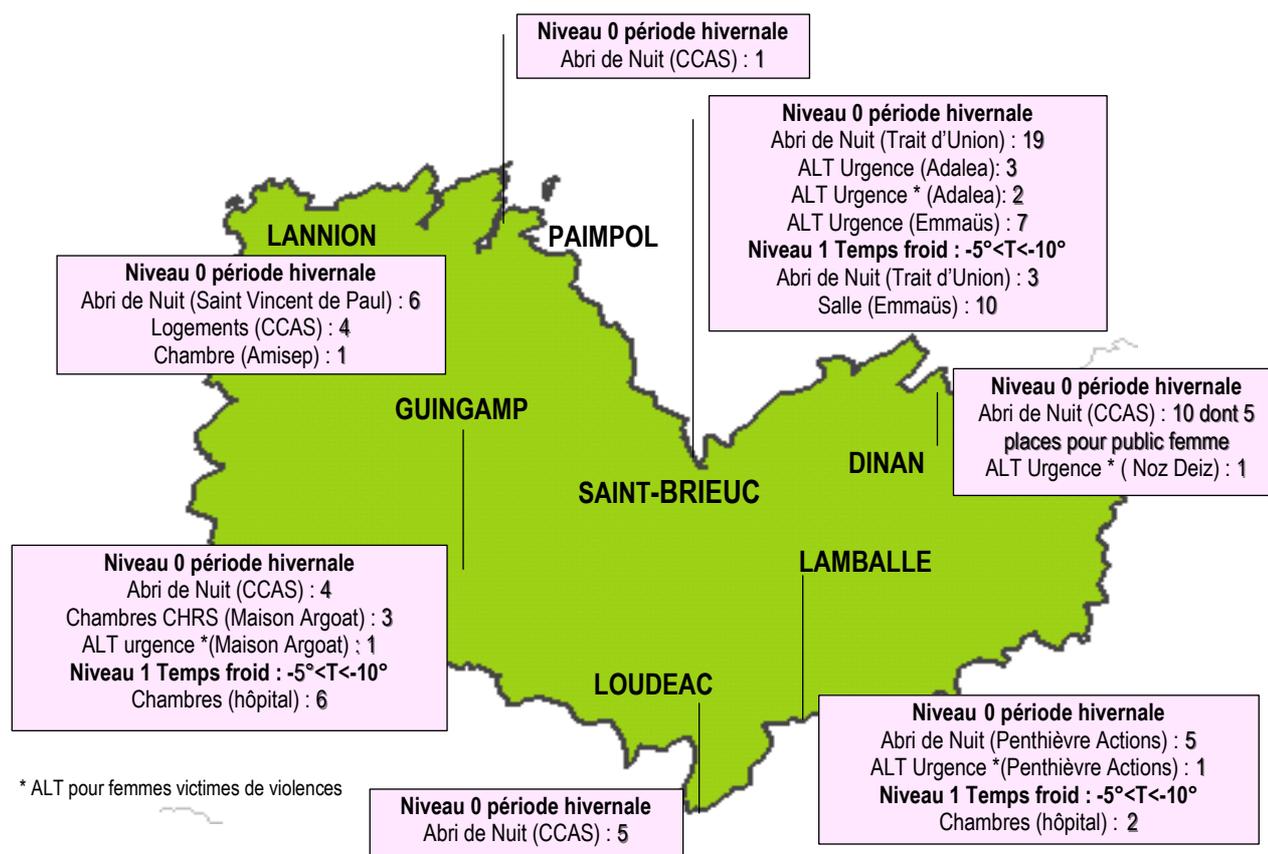
A noter qu'il n'est pas nécessaire pour qu'un niveau soit déclenché que tous les critères soient remplis, un seul peut parfois suffire.

Il s'agit bien entendu de températures ressenties, qui varient donc en fonction de la force des vents, mais qui peuvent aussi varier en fonction des territoires.

LA TRADUCTION CONCRÈTE DU PLAN HIVER

- **Des réunions territoriales** de préparation ont été organisées pour les secteurs de Saint-Brieuc/Loudéac, Lamballe, Dinan, Lannion, Guingamp/Paimpol entre les différents partenaires concernés par la veille sociale: les services de l'Etat, les structures d'hébergement et d'accueil, les CCAS, les associations caritatives, le 115, les forces de l'ordre, les pompiers... Ces réunions permettent à chacun d'être informé des évolutions des différents dispositifs, des fonctionnements des différents services. Les difficultés rencontrées y sont recensées et des échanges ont lieu autour des besoins évalués, des solutions proposées ou à trouver. Il est aussi mis en avant ce qui fonctionne bien. Un compte-rendu est rédigé et fait l'objet d'un retour vers les services de l'Etat en région et au national.
- **Les procédures de fonctionnement et de collaboration** entre le 115 et les structures d'accueil sont réexaminées tout au long de l'année mais plus particulièrement au démarrage du plan hiver. Les différents modes de fonctionnement des structures (horaires d'ouverture, liens entre la structure et le 115, capacités d'accueil ...) sont revus et réactualisés si nécessaire. De nouvelles procédures sont créées si besoin, notamment lorsque des ouvertures de places ont lieu.
- **Des liens quotidiens se mettent en place entre le 115 et la DDCS** par le biais notamment du recensement des places d'hébergement disponibles et du taux d'occupation, via le logiciel commun Progdiss. Le 115 met à jour, en temps réel, l'occupation des places d'hébergement que les services de l'Etat peuvent consulter à tous moments.
- **Le déclenchement du niveau 1** s'effectue par les services de la DDCS qui, en lien avec les services de la préfecture informent par fax tous les partenaires concernés par le déclenchement du niveau et sa durée.
- **Le renforcement des liens par des contacts téléphoniques quotidiens entre les acteurs principaux**, notamment avec les maraudes de la Croix Rouge et les services de l'ASEP (Action sociale sur l'Espace Public) à chaque sortie, les liens avec les structures d'hébergement lors des orientations mais également par le biais des états des présences qu'elles nous envoient chaque matin.
- **Les sorties quotidiennes des maraudes de la Croix Rouge en niveau 1** sur les territoires de Guingamp, Lannion, Dinan et Saint-Brieuc afin de repérer au mieux, les personnes en besoin d'hébergement, notamment celles qui ne font pas appel au 115, et, d'assurer une veille auprès des personnes qui refusent l'hébergement d'urgence.
- **En niveau 1, l'ouverture de places d'hébergement supplémentaires, 21 places supplémentaires** pour l'ensemble du département, réparties comme suit : 3 places à l'abri de nuit de Saint Brieuc, 10 places à Emmaüs Saint Brieuc, 2 chambres pour des familles à l'hôpital de Lamballe, 6 places à l'hôpital de Guingamp.

CARTE DES CAPACITÉS D'ACCUEIL DU DISPOSITIF D'URGENCE PAR VILLE



LES CHIFFRES DU 115 AU DERNIER TRIMESTRE 2013

Quelques données chiffrées sur l'activité du 115 où nous constatons que le volume de demandes reste relativement stable d'août à octobre 2013 suivi d'un léger fléchissement les deux derniers mois de l'année. Le 115 reçoit un nombre constant d'appels tout au long de l'année, les chiffres d'août à décembre étant quasi identiques. Toutefois, nous enregistrons une baisse d'activité pour le mois de décembre avec une diminution de 16% des demandes par rapport au mois de novembre.

	Août 2013	Septembre 2013	Octobre 2013	Novembre 2013	Décembre 2013
Nombre d'appels	1 317	1 174	1 377	1 308	1 276
Nombre de demandes	790	702	789	695	581
<i>Dont nombre de demandes prestations (demande d'information sur les transport, alimentaire, hygiène, etc.)</i>	319	256	311	167	147
<i>Dont nombre de demandes d'hébergement</i>	471	446	478	528	434
Nombre de personnes	154	164	238	266	190
% de non attributions	65,82%	52%	52,51%	44,67%	42,86%
% de non attributions faute de places disponibles	32,91%	19,6%	17,99%	10,23%	5,07%

En octobre et en novembre, le nombre des demandes et des personnes concernées par ces demandes est en légère augmentation. Pour autant, le pourcentage des non-attributions tend à diminuer et cela va sans aucun doute de pair avec la réouverture de places hivernales notamment sur le secteur de Lannion (7 places ouvertes depuis octobre 2013).

En décembre, les données s'inversent sensiblement, moins de demandes et moins de personnes. Difficile d'expliquer ce phénomène qui peut être le résultat de la conjugaison de plusieurs facteurs :

- ↪ Moins de mouvement sur cette période. Les personnes sont restées dans les structures sur des durées plus longues notamment lors de périodes d'intempéries mais également pendant la période des fêtes.
- ↪ Les personnes qui sont sur des zones géographiques où la disponibilité est quasi inexistante comme pour les secteurs de Dinan et Guingamp et depuis quelques semaines sur Saint Brieuc, ne contactent plus le 115.
- ↪ D'autres personnes, au contraire se déplacent davantage, même pour des durées courtes, et ne font plus appel quotidiennement au 115 mais seulement tous les trois ou quatre jours. Les déplacements vers les abris de nuit de Dinan et Loudéac ont été facilités en décembre par la prise en charge de tickets de transport.
- ↪ Il est également vraisemblable que la solidarité amicale, familiale ou communautaire s'exerce davantage durant la période des fêtes de fin d'année.
- ↪ Moins d'arrivées sur le département.

Nous affinerons ces données au fil des mois à venir en fonction de leur évolution, mais ce que nous pouvons en tout cas constater sur cette fin d'année 2013, ce sont des taux d'occupation très élevés dans les différentes structures d'accueil d'urgence du département, qui dépassent, pour certaines les 100%.

Véronique RAULET
Educatrice spécialisée
Service 115

L'ACTUALITE DES GESTIONNAIRES D'HEBERGEMENT / LOGEMENT

L'ouverture du Point-Santé de l'Association Noz-Deiz à Dinan

Le point de santé de l'Association NOZ- DEIZ a ouvert ses portes le 1^{er} janvier 2013 financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Son objectif principal est de **faciliter la démarche vers le soin des personnes les plus démunies**. Le personnel soignant reçoit les personnes dans un souci de respect et d'écoute. Cette première rencontre permet de faire **une évaluation des problèmes de santé** rencontrés par les personnes. Cela peut aller de la simple « bobologie » au dépistage de pathologies plus graves qui nécessitent une orientation et un accompagnement vers les structures de soins adaptées. Pour cela, un partenariat étroit est établi avec les acteurs du sanitaire sur le territoire.



Il offre aussi la possibilité de mettre en place des piluliers afin de s'assurer que les personnes qui fréquentent l'accueil de jour, ayant un traitement, puissent le prendre dans les meilleures conditions et surtout maintenir les soins. L'infirmière propose également aux personnes d'effectuer un bilan de santé et organise les déplacements. C'est un lieu d'information et de conseil. Le point santé est ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h30.

54 personnes ont été reçues depuis l'ouverture du dispositif. Dans la majorité des cas, les interventions ont pour objet : conseil, écoute, petits soins, prise de rendez-vous médicaux, mais nous avons pu être amenés à traiter de cas de gale avancés, de détection de maladies infectieuses diverses. Les sollicitations nombreuses marquent l'intérêt évident de ce dispositif.

Yveline NICOLAS
Chef de service
Association Noz-Deiz



Initiatives : Les Noël des structures

NOËL et la période des fêtes de fin d'année qui sont, pour la plupart d'entre nous, des temps de rassemblement festif amical ou familial, sont, pour les personnes hébergées dans les structures d'accueil d'urgence, un moment parfois difficile. Alors faut-il ou non fêter ces moments ou plutôt comment les fête-t-on? Et bien chacun fait selon ses moyens, un peu comme en famille, mais aussi selon son envie du moment. Les structures "améliorent l'ordinaire" le plus souvent par un repas préparé ensemble avec un peu de musique, de chansons mais surtout beaucoup de présence et d'échanges pour que chacun puisse trouver sa place. Il arrive que pour certains ces moments apportent la nostalgie d'une vie en famille et il faut toute l'énergie et l'empathie des personnes qui accompagnent pour redonner à tous un peu de sérénité et de bonne humeur.

Une vigilance particulière et une souplesse de fonctionnement (ouverture exceptionnelle, sureffectif, durée de séjour plus longues...) sont offertes par tous les intervenants de l'urgence pour que ces jours soient pour tous des moments festifs un peu particuliers durant lesquels on oublie les problèmes du quotidien.

Voici quelques illustrations:



« Un sourire, svp »,

Photo DR Little Shao

Une exposition photographique organisée par la Fondation Abbé Pierre

NOZ DEIZ

Nous avons organisé une soirée particulière le 19 décembre avec les résidents de notre association:

Au programme :

- une chorale (dont une professionnelle de l'établissement fait partie) qui est venue présenter son travail
- une résidente qui chante dans les rues nous a poussé la chansonnette
- un professionnel de la structure qui chante également nous a proposé des bandes-audio avec la distribution des paroles afin que tout le monde puisse participer à la fête et aux chants
- un repas partagé et en partie préparé par tout le monde

**Yveline Nicolas - Chef de Service
Association Noz-Deiz**

TRAIT D'UNION

Une soirée sympathique et conviviale. La veille, les usagers avaient préparé un apéro sans alcool et des cakes, des toasts, etc..., au cours d'un atelier cuisine, qui a permis de trinquer en début de repas le réveillon du 24. Un peu de nostalgie chez certains en début de soirée (moment qui rappelle la famille, les enfants, etc...) mais qui s'est finalement dissipée. Chacun a pris plaisir à partager ce repas tous ensemble.

Nous avons aussi installé un ordinateur avec des enceintes de manière à passer de la musique et égayer la soirée. Même formule pour le réveillon du Nouvel An.

**Sabrina Carré
Responsable Trait d'Union**

OPERATION 1000 RADIOS

A l'occasion des fêtes de Noël 2013, L'Association ADALEA a rejoint l'association les Enfants du Canal, basée à Paris, pour l'opération 1000 radios et prendre le relais pour la distribution des postes radios aux personnes sans-abri. L'idée est née d'un constat des équipes de maraudes : les personnes sans-abri veulent comme nous pouvoir profiter dans leur quotidien de la chaleur humaine qu'apporte la radio. L'objectif de cette action est donc bel et bien de rompre cet isolement, source importante de souffrance. La radio crée du lien. En effet, plus que de la musique, des événements sportifs et culturels, ou de l'information, la radio tient compagnie, elle apporte une présence. De plus, l'originalité de ces radios est qu'elles fonctionnent à l'aide d'une dynamo et de l'énergie solaire, et qu'elles possèdent une lampe permettant un petit éclairage. Sur Saint-Brieuc, la distribution de ces radios est effectuée en soirée, par l'équipe de l'ASEP (Action Sociale Espace Public) de l'association ADALEA.



L'équipe ASEP



Portrait d'un acteur du territoire: Joël LE RAY Agent d'accueil à l'abri de nuit de Lamballe



Ouvrir l'abri de nuit,

Accueillir et échanger avec les personnes,

**Distribuer quelques denrées alimentaires pour la préparation du repas du soir,
rassurer....**

Joël Le Ray, agent d'accueil, accueille les personnes sans abris orientées par le 115 dès 17h30 à l'abri de nuit de Lamballe. Le sourire aux lèvres, il confirme *« je suis très content de ce que je fais »*.

Après une carrière de près de 35 ans dans le secteur de la mécanique poids lourd, il est arrivé un peu par hasard, en octobre 2013, sur la fonction d'agent d'accueil après un accident du travail qui a nécessité une reconversion professionnelle : *« En prenant ce poste, j'ai découvert un monde ! Je n'imaginais pas qu'il pouvait y avoir une telle organisation auprès des sans-abris »*.

Le matin, Joël Le Ray arrive vers 8h30 à l'abri de nuit. Il vérifie que les personnes sont réveillées et que l'entretien du local (ménage, vaisselle, etc.) est réalisé : *« je leur montre comment faire l'entretien et je leur dit bien : ce n'est pas moi qui vit ici, c'est vous »*. Quand une personne quitte l'abri de nuit, il prépare de quoi accueillir un nouvel arrivant (drap, couverture, linge de maison, etc.) pour le soir. Une fois que tout est en ordre, il ferme l'abri de nuit à 10h00 et s'attèle à d'autres tâches au sein de l'association Penthièvre Actions : *« Très polyvalent, je suis un peu l'homme à tout faire »*.

A 17h30, il ouvre l'abri de nuit et attend les personnes. Il va chercher du pain et distribue les denrées alimentaires pour préparer le repas du soir. Il quitte l'abri de nuit à 18h30 après avoir pris le temps d'échanger avec les personnes accueillies *« Je discute avec les gars, ils me demandent parfois des conseils »*. Pour Joël Le Ray, tout passe par le dialogue *« je suis dans le dialogue et quand les gars arrivent, il faut s'imposer et quand il y a des heurts, il faut aussitôt recadrer »*.

A la fin de l'entretien avec Joël Le Ray, il est 17h30, deux hommes arrivent à l'abri de nuit dont un jeune qui prend part à la conversation *« on est bien loti ici, l'accueil est bon, j'ai fait d'autres abris dans la région d'Avignon, ça n'a rien à voir, ici c'est propre, c'est bien »*. L'entretien se termine pour permettre à Joël Le RAY de prendre son service du soir et répondre aux sollicitations des personnes accueillies.

L'abri de nuit de Lamballe composé de 5 places est ouvert 7j/7 et accueille des hommes isolés. C'est un dortoir de 5 lits avec un coin sanitaire et un coin cuisine pour permettre aux personnes de se préparer un repas chaud le soir.



Anne-Sophie ABALAIN
Coordinatrice SIAO

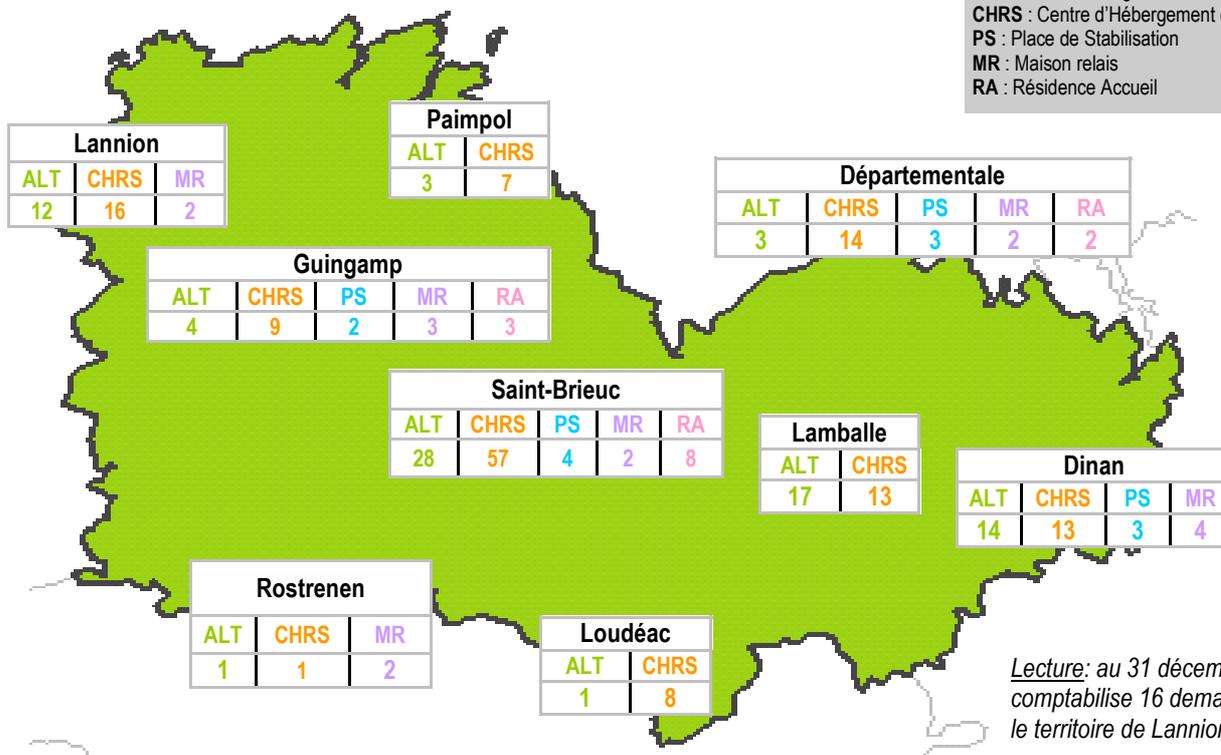
LES CHIFFRES CLE DU VOLET INSERTION DU SIAO 22

LES DEMANDES SIAO EN ATTENTE EN AUGMENTATION

Depuis le mois de septembre (cf. dernier bulletin SIAO), la liste d'attente des demandes SIAO est en progression et a augmenté de près de 22%. La cartographie présente les demandes SIAO en attente par territoire et par dispositif au 31 décembre 2013. Nous avons pris en compte le 1er choix de ville des ménages. **Au 31 décembre 2013, la liste d'attente SIAO comptabilisait 261 demandes en attente** contre 215 au 1er septembre 2013. L'évolution de la liste d'attente est différente d'un dispositif à un autre. Nous constatons une forte progression pour les dispositifs ALT (+36%), et CHRS (+17,9%) alors que pour les places de stabilisation et les résidences accueil, la liste d'attente est restée relativement stable. Elle a même légèrement baissé pour les demandes en résidence accueil. Nous comptabilisons aussi 5 demandes en attente supplémentaires en maison relais.

Etat de la liste d'attente SIAO au 31/12/2013

ALT : Allocation Logement Temporaire
 CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
 PS : Place de Stabilisation
 MR : Maison relais
 RA : Résidence Accueil



Lecture: au 31 décembre 2013, le SIAO 22 comptabilise 16 demandes CHRS en attente pour le territoire de Lannion.

Récapitulatif des demandes en attente: total par ville (tous dispositifs confondus)

Lannion	Paimpol	Guingamp	Saint-Brieuc	Lamballe	Rostrenen	Loudéac	Dinan	Département	Total
30	10	21	99	30	4	9	34	24	261
11,5%	3,8%	8%	37,9%	11,5%	1,5%	3,5%	13%	9,2%	100%

Lecture: au 31 décembre 2013, 21 demandes en attente pour le territoire de Guingamp tous dispositifs confondus, soit 8% de l'ensemble des demandes en attente.

Récapitulatif : total par dispositif (toutes villes confondues)

	ALT	CHRS	PS	MR	RA	Total
Décembre 2013	83	138	12	15	13	261
	31,8%	52,9%	4,6%	5,7%	5%	100%
Septembre 2013	61	117	11	10	16	215
	28,4%	54,4%	5,1%	4,7%	7,4%	100
Décembre 2012	61	117	11	/	/	214
	28,4%	54,4%	5,1%	/	/	100%

Au 31 décembre 2012, la liste d'attente SIAO pour les demandes CHRS, ALT, PS, comptabilisait 214 demandes en attente contre 233 demandes en 2013, soit aussi une augmentation à périmètre identique (en 2012, les maisons relais et résidence accueil n'étaient pas intégrées au SIAO) de près de 9%. A noter une **augmentation de la part des demandes ALT en attente en 2013 (35%) par rapport à 2012 (24%)** alors que la part des demandes en attente CHRS a diminué en 2013, 60% contre 71% en 2012. La part des demandes en attente en place de stabilisation reste stable.

Lecture: au 31 décembre 2013, le SIAO 22 comptabilise 83 demandes en ALT en attente. Les demandes en ALT représentent 31,8% du total des demandes en attente.

Une rencontre régionale « Bretagne » relative au plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, à Rennes le 19 novembre 2013 en présence de M. Chérèque qui est chargé de piloter l'évaluation et le suivi du plan.

La rencontre visait deux objectifs :

- faire connaître le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale et son contenu,
- favoriser le déploiement opérationnel du plan sur les mesures dont la mise en œuvre repose sur l'initiative locale.

Monsieur Chérèque Inspecteur général des affaires sociales (IGAS) a notamment précisé le rôle de la mission de l'IGAS, les objectifs et les modalités de l'évaluation et de suivi du plan.

Il a notamment évoqué son rôle d'alerte sur 5 points :

- ⌚ La question des moyens au prisme du non-recours,
- ⌚ L'augmentation des plafonds de la CMU-C et de l'ACS,
- ⌚ L'aide alimentaire européenne,
- ⌚ La fin de la « gestion au thermomètre »,
- ⌚ La situation des populations habitant dans des campements ou des squats.

Cette rencontre régionale a été préparée en amont sur chaque département dans le cadre d'ateliers qui ont fait l'objet d'une restitution :

Atelier « Finistère » : l'amélioration de l'insertion des jeunes : l'expérimentation de la « garantie jeunes ».

Atelier « Côtes-d'Armor » : le parcours résidentiel des personnes : introduction de la sous-location dans le SIAO.

Atelier « Morbihan » : le renforcement de l'insertion sociale et professionnelle par la sécurisation des parcours.

Atelier « Ille-et-Vilaine » : le renforcement des accompagnements individuel et institutionnel vers l'emploi et vers le logement.

Les 15 mesures prioritaires que la mission IGAS propose de suivre particulièrement :

- 1- La mise en place d'un vaste programme d'accès aux droits,
- 2- L'allongement de la durée moyenne des contrats aidés (12 mois) [...],
- 3- La création d'une garantie jeunes,
- 4- Produire du logement social et très social,
- 5- Remédier à l'effectivité partielle du DALO,
- 6- Mettre fin à la gestion au thermomètre de l'hébergement d'urgence et prioriser l'accès au logement,
- 7- Permettre l'accès à des complémentaires de qualité,
- 8- Dynamiser les structures de soins de proximité,
- 9- Améliorer l'accueil en structures collectives des enfants de moins de 3 ans issus de familles modestes,
- 10- Améliorer l'accès à la restauration scolaire en rendant effectif le principe de non-discrimination,
- 11- Développer un réseau de « points conseil budget »,
- 12 - Améliorer la procédure de traitement du surendettement,
- 13 - Mieux articuler les différents niveaux de compétence,
- 14- Donner un nouveau souffle aux SIAO,
- 15- Développer sur de larges bases la participation des personnes en situation de pauvreté et de précarité à l'élaboration et au suivi des politiques publiques.



Vous trouverez l'ensemble des documents relatifs à cette rencontre et au plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté sur le site de la DRJSCS : <http://www.bretagne.drjscs.gouv.fr/Plan-pluriannuel-contre-la.html>



A noter dans votre agenda, la date de la prochaine réunion du Conseil Consultatif des Personnes Accueillies et Accompagnées (CCRPA) qui se tiendra **le 27 mars 2014 dans les Côtes d'Armor**. Pour plus d'informations sur le CCRPA, vous pouvez prendre contact avec la Fnars Bretagne : fnars.bretagne@wanadoo.fr

Prochain numéro en Avril 2014